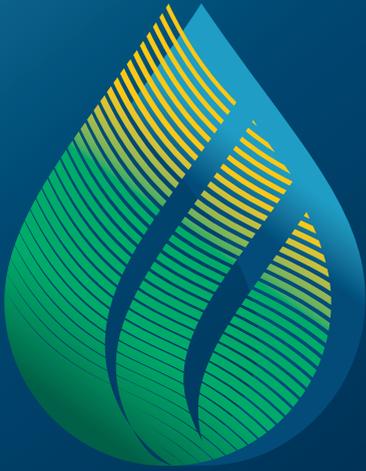




Organisation  
mondiale de la Santé



# RegNet

Réseau international des  
régulateurs de l'eau de boisson et  
de l'assainissement de l'OMS

# Protéger et promouvoir la santé publique en réglementant efficacement les services d’approvisionnement en eau de boisson et d’assainissement

La réglementation peut être un outil puissant pour améliorer la sécurité des services d’approvisionnement en eau de boisson et d’assainissement. L’absence de réglementation, à l’inverse, peut compromettre l’obligation de rendre compte, entraînant des risques accrus pour la santé publique. Ces risques peuvent passer inaperçus jusqu’à la survenue de flambées épidémiques de maladies liées à l’eau et à l’assainissement.

La transition vers des services gérés et réglementés par des professionnels est essentielle à la réalisation et au maintien du sixième objectif de développement durable (ODD 6) sur l’accès universel à des services d’approvisionnement en eau de boisson et d’assainissement gérés en toute sécurité. Il est de plus en plus reconnu qu’une réglementation efficace peut contribuer à l’amélioration de la fourniture, de la durabilité et de la sécurité des services d’approvisionnement en eau et d’assainissement.

## Réseau international des régulateurs de l’eau de boisson et de l’assainissement de l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) — RegNet

RegNet est un réseau mondial des régulateurs de l’eau de boisson et de l’assainissement. Il compte parmi ses membres des représentants d’organismes de réglementation nationaux et infranationaux en Afrique, dans les Amériques, dans la Méditerranée orientale, en Europe, en Asie du Sud et dans le Pacifique occidental. Des réseaux régionaux de régulateurs y sont également représentés, notamment l’Association des régulateurs de l’eau et de l’assainissement des Amériques (ADERASA) en Amérique latine, le Réseau européen des régulateurs de l’eau de boisson (ENDWARE) et l’Association des régulateurs de l’eau et de l’assainissement d’Afrique de l’Est et du Sud (ESAWAS). Le réseau RegNet est coordonné par le siège de l’OMS et utilise les capacités des bureaux régionaux et de pays de l’organisation.



## Mission

RegNet a pour mission de protéger la santé publique en renforçant les capacités des régulateurs du monde entier à contribuer à la fourniture de services sûrs et bien gérés.

## Objectifs du réseau

RegNet est une instance internationale destinée à promouvoir et à partager les bonnes pratiques, à encourager la collaboration et l'échange de connaissances et à faciliter le renforcement des capacités. Ses objectifs stratégiques pour la période 2023-2030 sont les suivants :



Soutenir la mise en place et l'application de cadres réglementaires fondés sur les risques pour les services d'approvisionnement en eau de boisson et d'assainissement afin de protéger la santé publique



Renforcer les capacités des acteurs à mettre en œuvre de bonnes pratiques et des interventions fondées sur des données probantes pour répondre aux nouvelles difficultés réglementaires



Encourager la surveillance et la réglementation de l'assainissement, en particulier pour les services non raccordés à un réseau d'égouts



Encourager la surveillance et la réglementation des petits systèmes d'approvisionnements en eau, notamment dans les zones rurales

Plus généralement, RegNet cherche à favoriser l'application progressive des droits humains à l'eau et à l'assainissement ainsi que la réalisation des cibles 6.1, 6.2 et 6.3 des ODD.



# Devenir membre de RegNet

L'adhésion à RegNet est ouverte aux professionnels chargés de garantir la sécurité et la qualité de la production d'eau de boisson et/ou des services d'assainissement en établissant ou en appliquant des normes et des réglementations appropriées ou en assurant une surveillance indépendante aux niveaux national et infranational.

Les parties intéressées peuvent faire une demande d'adhésion auprès de l'OMS, qui confirmera leur rôle et évaluera leur requête. L'OMS peut également cibler des membres potentiels préalablement identifiés afin de garantir la diversité et la mobilisation du réseau<sup>1</sup>.

Les personnes qui souhaitent devenir membres de RegNet sont invitées à :

- 📄 consulter le site web de RegNet ;
- 📄 lire le mandat du réseau ;
- 📄 remplir le formulaire de manifestation d'intérêt s'ils répondent aux critères énoncés dans le mandat ; et
- 📄 contacter [regnet@who.int](mailto:regnet@who.int) pour envoyer le formulaire rempli ou pour en savoir plus.

## Que signifie être membre ?

Les régulateurs jouent un rôle primordial dans la sécurité et la qualité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et, *in fine*, dans la protection de la santé publique. L'adhésion à RegNet offre divers avantages, notamment :

- ✓ **accès à une expertise mondiale** : les membres de RegNet peuvent accéder à un vaste ensemble de connaissances et d'expériences d'autres régulateurs du monde entier et partager des conseils et des bonnes pratiques pour remédier aux problèmes courants et nouveaux qu'ils rencontrent ;
- ✓ **renforcement des capacités** : grâce au réseau mondial d'experts scientifiques et techniques de l'OMS, les membres de RegNet peuvent obtenir des conseils et un appui techniques sur des problèmes réglementaires spécifiques, tels que la gestion de certains contaminants ; et
- ✓ **plaidoyer et influence** : en adhérant à RegNet, les membres peuvent rejoindre un important mouvement collectif qui prône l'adoption à l'échelle mondiale de normes rigoureuses sur l'eau et l'assainissement, influencer les politiques internationales et contribuer à l'élaboration de réglementations centrées sur la protection de la santé publique.

---

<sup>1</sup> Téléchargez le mandat de RegNet.

## Comment RegNet collabore avec des partenaires dans le domaine de la régulation

Dans le cadre de RegNet, l'OMS collabore non seulement avec les réseaux régionaux de régulateurs, mais aussi avec divers partenaires afin d'accélérer l'apprentissage et le partage d'expérience et de favoriser l'amélioration des réglementations, notamment :

- 7 le forum des régulateurs de l'**Association internationale de l'eau**, qui réunit les régulateurs économiques, environnementaux et de la qualité des services ;
- 7 le **Centre International de l'eau de Lisbonne (LIS-Water)**, chargé de renforcer les politiques publiques ainsi que la réglementation et la gestion des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement ;
- 7 le **partenariat Eau et assainissement pour tous**, qui réunit des plateformes multipartites (notamment un groupe composé de services collectifs et de régulateurs) afin d'impulser une volonté politique, de garantir une bonne gouvernance et d'optimiser le financement du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ;
- 7 le **Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)** et l'**Institut suédois de recherche sur l'environnement IVL**, qui œuvrent au renforcement de la gouvernance et de la redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ; et
- 7 des institutions de financement telles que la **Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement** et la **Banque mondiale**, qui soutiennent les réformes politiques et institutionnelles dans les pays, notamment en matière de réglementation économique.

Compte tenu de l'attention portée par RegNet à la question de la santé publique dans la réglementation de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, la coopération avec ces partenaires a pour but d'encourager des efforts complémentaires dans d'autres domaines de la régulation.

## Ressources et outils



**Influence sur les normes mondiales en matière d'eau et d'assainissement** : les membres de RegNet étant l'un des principaux publics cibles des normes de l'OMS sur la sécurité de l'eau de boisson et de l'assainissement, leurs retours d'information en tant qu'utilisateurs finaux jouent un rôle important dans l'élaboration des normes.



**Contribution au programme mondial de suivi** : les membres donnent leur point de vue stratégique sur l'utilisation des données réglementaires dans le suivi mondial des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement au titre du Programme 2030.

# Foire aux questions

## *RegNet est-il uniquement destiné aux régulateurs ?*

Des personnes ou des organisations peuvent assurer certains aspects de la réglementation ou de la surveillance des services même si le terme « régulateur » ne figure pas dans l'intitulé de leur poste ou si la fonction de régulation n'est pas totalement indépendante. Ce cas de figure est particulièrement courant dans le domaine de l'assainissement, où les obligations réglementaires et les mécanismes de redevabilité sont encore en cours d'élaboration dans de nombreux pays. Toute personne exerçant une fonction de contrôle, de définition de normes, de surveillance ou d'application de la loi concernant la fourniture de services d'approvisionnement en eau ou d'assainissement peut, si elle le souhaite, demander à devenir membre de RegNet.

## *À quelle fréquence le réseau RegNet se réunit-il ?*

Le réseau se réunit en présentiel au moins une fois par an. Il organise également des réunions en ligne et des webinaires selon les besoins.

## *Quelles sont les attentes à l'égard des membres ?*

Les membres sont appelés à contribuer à la planification stratégique de RegNet, à participer régulièrement aux réunions, à partager des connaissances ou des conseils entre pairs sur les questions réglementaires à l'étude, à faire part de leurs commentaires sur les questions techniques examinées et à promouvoir le réseau. Ils sont également encouragés à exprimer leurs préoccupations concernant des problèmes réglementaires spécifiques ou à demander des conseils et un soutien, à partager leur expérience sur différents sujets et à poser leurs questions.

## *Qui participe aux réunions de RegNet ?*

Les réunions sont exclusivement réservées aux membres de RegNet et au personnel de l'OMS qui les organise. Cet environnement propice au dialogue leur permet d'échanger en toute franchise sur les problèmes réglementaires et de recevoir des conseils pratiques. L'OMS convoque également un groupe consultatif composé de partenaires externes et de quelques membres de RegNet afin d'aligner les thèmes des réunions sur ceux abordés par d'autres initiatives réglementaires.





**Organisation  
mondiale de la Santé**

Pour en savoir plus :



[regnet@who.int](mailto:regnet@who.int)



[www.who.int/groups/international-network-of-drinking-water-and-sanitation-regulators](http://www.who.int/groups/international-network-of-drinking-water-and-sanitation-regulators)

© **Organisation mondiale de la Santé 2025**

Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage dans les mêmes conditions 3.0 IGO licence (CC BY-NC-SA 3.0 IGO ; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>).